



Mobilités mourides dans la vallée du fleuve Sénégal et dynamiques de développement agricole

Ndeye Astou Ndiaye¹, Zoubir Chattou²

¹ Ingénieur agronome, ² Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès. Contact : zoubir.chattou@gmail.com

Résumé

Au Sénégal, la confrérie mouride, depuis sa fondation par Cheikh Ahmadou Bamba (1850-1927), a pris une ampleur socio-économique importante. Très tôt, les Mourides ont développé une culture paysanne axée sur la migration et l'exploitation des terres agricoles. Originaires du bassin arachidier, les Mourides ont fini par conquérir la quasi-totalité des terres situées dans cette partie du Sénégal. Depuis quelques années, l'expansion agricole des Mourides s'est étendue jusqu'à la vallée du fleuve Sénégal générant ainsi des formes de mobilités internes entre le bassin arachidier et la vallée du fleuve Sénégal. Nos enquêtes ont montré une diversité d'acteurs mourides dans la vallée : 1) des entrepreneurs venus de leur propre initiative ; 2) des ressortissants des *daaras* (unité de production agricole constituée de disciples qui travaillent gratuitement pour leur marabout) ; 3) des fonctionnaires qui ont été affectés dans la zone ou encore 4) des individus ayant suivi leurs parents. Entre attachement à la terre, pouvoir religieux et puissance financière, les Mourides ont commencé à prendre une place socio-économique prépondérante dans la vallée. Cette dynamique économique portée par les néo-entrepreneurs mourides ne peut guère laisser indifférent car elle est à l'origine d'une extension importante des superficies cultivées et à une dynamique économique non négligeable. Qu'ils soient migrants ou saisonniers, les acteurs mourides, chacun selon ses moyens, contribuent activement au développement agricole de la vallée du fleuve Sénégal.

Mots clés : développement agricole, mobilités internes, mouridisme, vallée du fleuve Sénégal.

Introduction

Le Mouridisme est une confrérie religieuse musulmane du Sénégal. Il a connu depuis sa naissance une croissance aussi bien dans sa

dimension territoriale que dans son enracinement social, économique et politique, manifestant au XXI^{ème} siècle une formidable expansion (Botazzi, 2002). Au-delà de sa fonction productive, le travail agricole revêt chez les Mourides une fonction spirituelle.

C'est pourquoi les adeptes de cette confrérie sont très actifs dans l'exploitation agricole des terres, devenant ainsi de véritables acteurs de développement territorial.

Très tôt, le Mouridisme a produit une culture paysanne tournée vers la conquête des espaces agricoles, connue sous l'appellation de «front pionnier agricole». Cette conquête a commencé dans les régions du bassin arachidier, lieu même d'où est originaire le Mouridisme (Guèye, 2002). Si l'extension tentaculaire du Mouridisme a pris une dimension mondiale, au Sénégal, avant les années 80, l'expression de sa doctrine agricole ne s'est observée que timidement en dehors de la culture arachidière où elle était ancrée.

Jusqu'à-là, la vallée du fleuve n'a pas été une zone d'expansion privilégiée pour les Mourides. En effet, cette zone a pendant longtemps été très peu peuplée. L'agriculture y était une activité de subsistance avec des rendements aléatoires (Lericollais, 1975). Pour exploiter le potentiel productif de la vallée, les actions publiques de développement rural portées par une politique rizicole volontariste, s'y sont succédé, faisant de la vallée une zone agricole importante pour le pays. La transformation économique que connaît la région du fleuve, l'a rendue beaucoup plus attractive. Ceci a entraîné des arrivées de populations ainsi que d'importants investissements privés. Parmi ces nouveaux promoteurs, figurent les Mourides. Lancée dans la conquête foncière et agricole des terres de la vallée, cette communauté commence à y prendre une ampleur socio-économique importante en dépit du contexte très différent de celle du bassin arachidier d'où sont originaires les Mourides.

La présente étude vise à mieux connaître les stratégies des acteurs mourides de la vallée et à analyser les effets des mobilités internes sur

les dynamiques de développement de l'agriculture de cette région du Sénégal¹.

Concepts mobilisés

Mouridisme

Le mouridisme renvoie à la confrérie des Mourides (*Al Mouridiyya*) qui est la deuxième voie religieuse apparue dans l'islam au Sénégal, après la Tidjania. Elle est présente particulièrement au Sénégal et en Gambie. «La confrérie mouride née dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle, serait d'inspiration soufie» (Gueye, 2002). Elle a été fondée par Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké (1850-1927). Ahmadou Bamba est un marabout sénégalais. Son nom arabisé est Mohammed ou Ahmed ben Mohammed ben Mohammed ben Ilabîb-Allâh (prononcé Abiboulaye). Il est considéré par ses disciples (appelés Mourides) comme un guide spirituel, un homme de Dieu. Il se faisait appelé *Khadim*, serviteur du prophète. En arabe le mot *murîd* signifie aspirant (Monteil, 1962).

La communauté mouride a reçu de son guide l'enseignement suivant : le salut ne s'obtient que par le travail. C'est la compréhension et l'assimilation de cette pensée qui font du Mouridisme, au-delà de l'aspect religieux, une puissance économique qui lui ouvre les portes du pouvoir. L'économie de la confrérie est alimentée par la contribution de nombreux

¹ Ce travail est tiré du mémoire de fin d'étude intitulé « Mobilités internes et dynamiques de développement agricole: cas des Mourides dans la vallée du fleuve Sénégal », réalisé par Ndiaye Asta, sous l'encadrement de Mr. Zoubir Chattou, enseignant-chercheur au Département d'Ingénierie de Développement Rural (École Nationale d'Agriculture de Meknès), Mme. Sophie Bava de l'IRD/IUR à Rabat et de Mr. Cheikh Omar Bâ, de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) au Sénégal.

fidèles présents partout dans le monde. Cette puissance économique et communautaire fait que les politiques publiques sont obligées de prendre en compte la confrérie.

Mobilités internes

La mobilité géographique ou la mobilité spatiale peut être définie comme étant toute mobilité liée au changement d'un lieu de résidence ou d'un lieu de travail (Ftouhi, 2014). Dans notre étude, nous nous intéressons à la mobilité interne qui est faite de déplacements de populations d'un bout à l'autre du territoire national.

La migration interne est l'une des dimensions de la mobilité des populations. Elle peut se définir comme «un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée» (Dictionnaire classique multilingue).

Pour la présente étude, le concept de mobilité est plus approprié que celui de migration (Chattou, 2015). En effet, le concept de migration ne rend pas compte de la complexité des mouvements des populations: mouvements de groupes de population n'ayant pas de résidence fixe (le nomadisme) ou le fait que des personnes résident dans deux ou plusieurs lieux différents au cours de l'année (mouvements saisonniers).

Organisation sociale du mouridisme

L'organisation verticale de la confrérie

Dans le Mouridisme, on retrouve l'autorité d'un chef religieux (le marabout), « médiateur entre les hommes et l'au-delà ». Il est attendu

« une obéissance supposée absolue » des disciples à l'égard du chef religieux auquel ils sont liés « par un lien personnel de soumission librement consenti » (Rocheteau, 1975). La relation entre le *talibé* et son *shaikh* est de nature spirituelle mais aussi matérielle. Ceci est le principe fondateur de l'existence de la confrérie (Bava, 2007). Ces propos sont appuyés par (Sall, 2014), pour qui « la verticalité de la relation marabout-disciple constitue l'une des caractéristiques les plus remarquables de l'organisation confrérique ». Selon O'Brien (1970), le disciple mouride croit au fait qu'il lui est impossible « d'atteindre le ciel sans l'assistance » du *shaikh*, et il « est prêt en échange de cette assistance à se soumettre presque entièrement à la volonté de ce dernier, à abdiquer sa liberté pour celui-ci et à donner sa force de travail et même une partie de sa fortune afin de recevoir les bénédictions du *shaikh* ».

Même après sa mort, la *baraka* de cheikh Ahmadou Bamba continue d'animer les Mourides et confère une légitimité aux chefs actuels de la confrérie dont la majeure partie sont « ses descendants généalogiques directs, les autres étant les descendants de ses principaux disciples ».

Le *daara* mouride

Le terme wolof *daara* renvoie directement au mot « école ». A l'origine, le *daara* était avant tout un lieu d'apprentissage coranique (Botazzi, 2002). Mais aussi, l'unité de production agricole est aussi appelée *daara*. Dans la colonisation rurale des Mourides, le *daara* est apparu « comme une unité de production, avec du matériel agricole [...], première structure élémentaire du Mouridisme rural. Il s'est développé depuis l'implication de la confrérie dans la colonisation agraire, en faisant appel au système des *talibés*, c'est-à-dire « des dépendants » qui choisissent de venir

travailler pour le marabout pendant un certain nombre d'années sans percevoir une rémunération, afin d'accomplir des devoirs religieux et ce jusqu'à ce que ce dernier décide de les libérer de tout engagement. (Chouquer, 2010).

Par ailleurs, l'une des plus spectaculaires manifestations sociales du Mouridisme est certainement l'attachement qu'ont les disciples vis-à-vis de leurs marabouts. Lorsque ces derniers migrent vers d'autres territoires, ils sont généralement escortés et accompagnés de leurs disciples. Ces derniers vivent dans les *daaras* qui sont représentés par des concessions mises en place sur l'exploitation du marabout. Ils y sont chargés d'effectuer toutes les tâches productives.

Dans chaque *daara*, on retrouve un *Dieurigne* (représentant du marabout dans l'exploitation et chargé de la coordination de toutes les tâches productives), un *dieuwrigne at* (assistant du *dieurigne* et qui occupe les mêmes fonctions en son absence) et les *talibés* (unité de main d'œuvre du *daara*).

Le *daara* mouride est donc à la fois une école coranique, une initiation à la vie, un lieu de production agricole et une voie à l'élévation spirituelle par inhibition de l'âme charnelle. (Botazzi, 2002) «Cependant, l'articulation entre la religion et les exigences productives constitue une matrice à partir de laquelle se redéfinissent les normes du *daara* en fonction du milieu ». (Botazzi, 2002). A partir de là, il serait intéressant de se demander quelle forme ou plutôt quelle signification prend le *daara* dans le contexte hydro-agricole de la vallée du fleuve Sénégal.

La conquête agricole mouride et l'implantation des Mourides dans la vallée du fleuve Sénégal

L'expansion agricole mouride a commencé au début du siècle dernier lorsque prit fin l'exile de Cheikh Ahmadou Bamba. Les dirigeants mourides s'installèrent dans différents endroits du pays où ils pouvaient trouver des terres cultivables. C'est la colonisation systématique des terres neuves qui seront destinées à la culture arachidière ; colonisation dans laquelle le *daara* a servi de structure de défrichement et de support pour la conquête pionnière (Chouquer, 2010, p.126).

Pendant longtemps confinés dans le bassin arachidier, les Mourides, toujours à la recherche de terres exploitables, ont depuis 1965 étendu leur conquête agricole jusque dans la vallée du fleuve Sénégal. Cette nouvelle tendance découle de la conjonction de 2 facteurs principaux : le déclin du bassin arachidier d'où provenait leur principale source de revenu, et le regain de vitalité qu'a connu la vallée avec la mise en place d'aménagement hydro agricoles. Lancée dans la conquête des terres de la vallée, cette communauté s'est installée progressivement dans la zone.

Méthodologie de recherche

Site d'étude

« La vallée du fleuve Sénégal correspond à la partie Nord du Sénégal. Elle s'étire sur près de 650 km et englobe les régions administratives de Saint-Louis, Matam et Tambacounda » (Diop, 2008). Cette région peut être subdivisée en 4 unités

hydrologiques : la Haute vallée, la Moyenne vallée, la Basse vallée et le delta. Dans la vallée, nous avons choisi la commune de Ross Béthio comme principale zone d'étude. Cette commune se situe dans le delta du fleuve Sénégal à une cinquantaine de kilomètres de Saint Louis. Ce choix a été proposé par l'IPAR qui y avait réalisé plusieurs études, avant que

la pertinence du site ne soit confirmée lors des informations recueillies durant les entretiens préliminaires. La commune de Ross Béthio est apparue comme étant la zone concentrant la majeure partie des migrants mourides installés dans la vallée du fleuve Sénégal ainsi que la plupart de leurs activités.

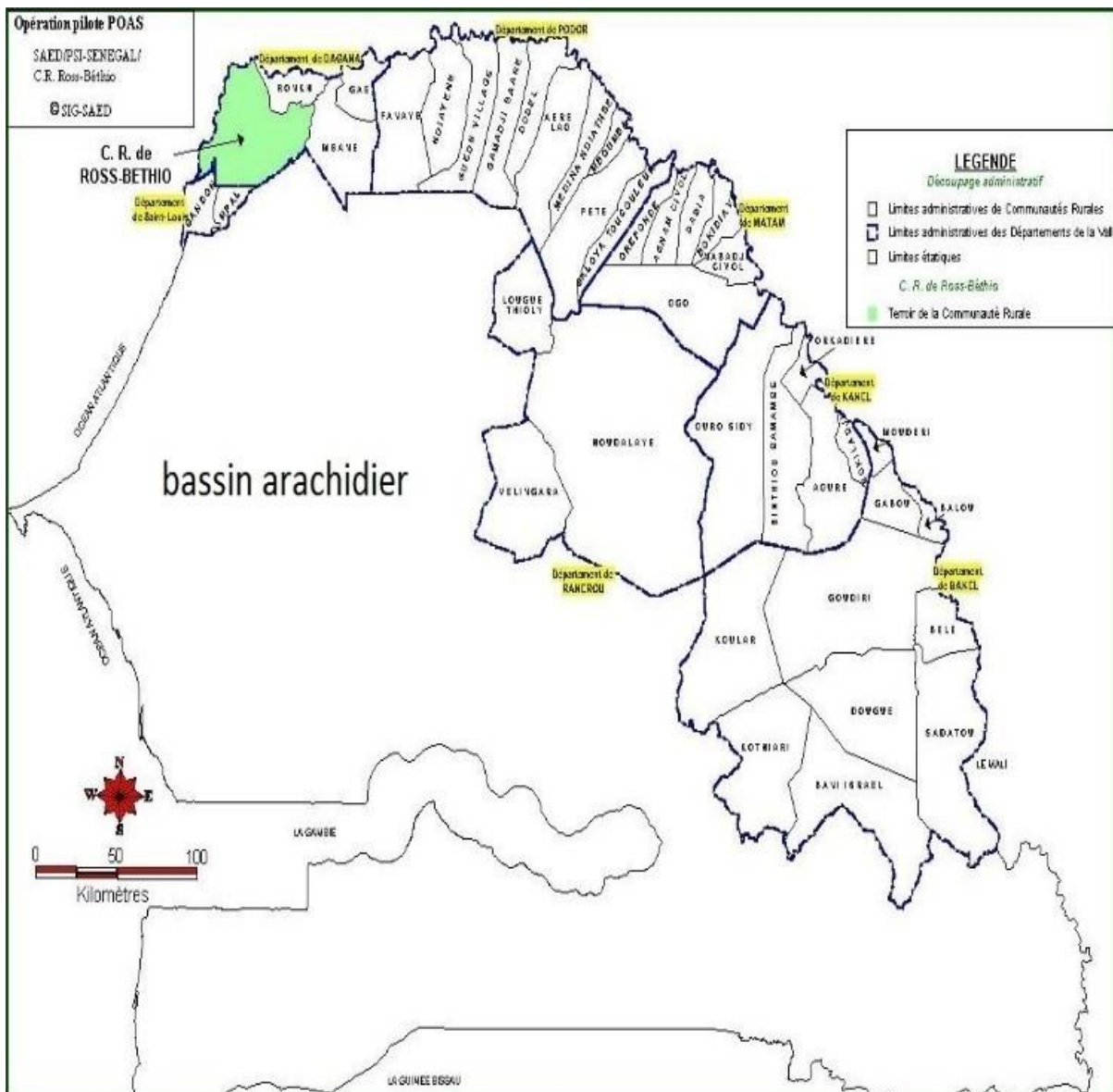


Figure 1. Carte de localisation de la commune de Ross Béthio (Source : Google Image – 2005)

Collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons combiné deux outils à savoir un questionnaire destiné aux producteurs mourides et un guide d'entretien destiné aux notables de la population autochtone. Notre questionnaire a été structuré autour d'une question de recherche formulée comme suit : *Comment les formes de mobilités internes des Mourides participent au développement de l'agriculture irriguée de la vallée et à la dynamique socio-économique de la zone?* Pour expliciter notre question de recherche, nous avons formulé plusieurs questions secondaires en rapport avec la mobilité des jeunes:

- Quel est l'historique de l'arrivée des Mourides vers la vallée ?
- Quelles typologies des mobilités des Mourides peut-on faire?
- Quelles sont les raisons et motivations évoquées par les Mourides ?
- Quelles sont les innovations agricoles engendrées par les mobilités mourides ?
- Quels sont les rapports des Mourides à leur lieu d'origine ?

Compte tenu de l'absence d'une liste exhaustive des individus à enquêter, la constitution de l'échantillon s'est faite sur la base d'un échantillonnage raisonné. Pour le critère de choix des enquêtés, nous nous sommes référés au contexte de l'étude: la personne à enquêter devait être un Mouride originaire des régions du bassin arachidier et qui vit de manière permanente ou saisonnière dans la vallée pour s'adonner à des activités agricoles. Les Mourides enquêtés sont au nombre de 80 individus.

De plus, des entretiens individuels ont été effectués auprès de 10 notables de la population autochtone. L'objectif était de confronter auprès de cette population, les éléments de réponse apportés par les

Mourides et connaître leurs perceptions par rapport à la présence de ces derniers dans la vallée. Des entretiens informels ont aussi été effectués auprès de certaines personnes ressources de façon à retracer l'historique de la migration des Mourides dans la zone étudiée. Parmi ceux-ci figurent les agents retraités de la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal (SAED) qui ont accueilli les premiers migrants mourides ainsi que des anciens migrants mourides durablement installés.

Résultats

Formes de mobilités des Mourides

En fonction de la nature de la mobilité interne, nous distinguons deux types d'acteurs mourides : le migrant permanent et le saisonnier. Notre échantillon d'étude est constitué majoritairement de migrants permanents qui sont au nombre de 62 (soit 77,5% des individus enquêtés). Les saisonniers sont au nombre de 18 (soit 22,5% de l'échantillon). Ce sont dans le plus souvent des cas des marabouts dont les formes de mobilités peuvent être assimilées à un mouvement pendulaire suivant le calendrier cultural de leurs exploitations.

Analyse temporelle de la mobilité des Mourides

Pour apprécier l'évolution dans le temps de la dynamique de mobilités internes de nos enquêtés, nous avons choisi 2 périodes repères sur la base de notre enquête: la période avant 1986, et celle d'après 1986.

Mobilités internes des Mourides d'avant 1986

Dans notre échantillon, seuls 11% des enquêtés ont déclaré avoir commencé leurs activités agricoles dans le delta avant 1986. En plus des exploitants agricoles, ces formes de mobilités internes concernaient des fonctionnaires mourides recrutés par la SAED. Ces derniers sont les plus anciens migrants de notre échantillon. Leur installation dans la vallée date des années 1970. Leurs mobilités internes vers la vallée ne s'observaient que pendant l'hivernage puisque les activités agricoles à l'époque se déroulaient juste pendant cette période.

Mobilités internes des Mourides d'après 1986

L'année 1986 est celle qui a marqué le grand rush. La majeure partie des individus de notre échantillon (86%) ont déclaré s'être engagés dans cette mouvance agraire à partir de cette date.

Motivations évoquées par les enquêtés

Pour affiner notre connaissance sur les motivations réelles ayant conduit à ces formes de mobilités internes, nous avons cherché à connaître les mobiles des migrants. Ainsi selon les mobiles évoqués par les enquêtés, nous avons répertorié 4 types d'acteurs mourides (Figure 2):

- Type 1: Ceux qui sont venus de leur propre initiative
- Type 2: Ceux qui ont suivi leurs parents
- Type 3: Ceux qui ont suivi leurs marabouts
- Type 4: Ceux qui ont été recrutés par la SAED

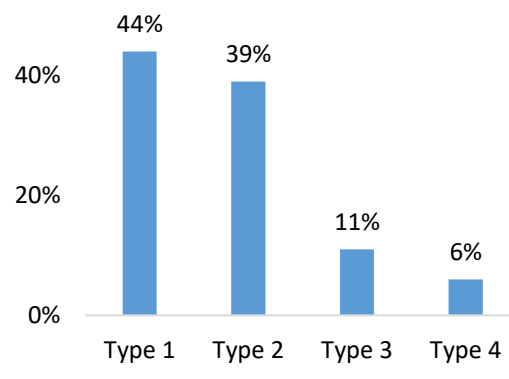


Figure 2: Répartition des enquêtés selon les 4 types d'acteurs identifiés

Dans l'échantillon des personnes enquêtées, les Mourides venus de leur propre initiative sont majoritaires. Leur décision de quitter leur milieu d'origine a été motivée par les opportunités qu'offre la vallée : une agriculture à haute valeur ajoutée pouvant constituer une source de revenu assez importante.

A côté de ceux-ci, évoluent les ressortissants des *daaras* qui représentent une part non négligeable de notre échantillon d'étude (39%). Contrairement aux premiers, la venue de ces derniers n'était pas motivée par leurs propres ambitions économiques mais plutôt par celles de leurs marabouts. En effet, ce sont ces *talibés* qui ont été amenés par leurs marabouts et qui travaillaient pour le compte de celui-ci dans les *daaras* de production agricoles. Une fois libérés, ils se sont convertis en entrepreneurs et ont commencé à exploiter pour leur propre compte.

Les Mourides ayant suivi leurs parents ont passé la part la plus importante de leur vie dans la vallée. Le dernier groupe est celui des Mourides qui ont été recrutés en tant que techniciens agricoles par la SAED et à qui la société a octroyé de petites parcelles de terres qu'ils exploitent.

Mobilités et situation familiale

Nous nous intéressons ici à la situation familiale parce que cette variable influe sur la nature de la mobilité géographique des enquêtés. Le Tableau 1 montre la répartition des individus selon la forme de la mobilité interne et la situation familiale (état civil et présence ou non de la famille dans la vallée). L'analyse des données qui y sont représentées montre que parmi les chefs de ménage enquêtés, la plupart sont des migrants qui vivent seuls dans la vallée, la famille étant restée dans le lieu d'origine. Les migrants qui se sont installés avec leurs familles représentent une minorité. Tous les célibataires de notre échantillon ont déclaré vivre en permanence dans la vallée.

		Permanente (%)	Saisonnnière (%)
Seul	Marié	42,50	22,50
	Célibataire	12,05	0,00
Avec famille	Marié	22,7	0,00
	Célibataire	0,00	0,00

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon la forme de la mobilité interne et la situation familiale

Notons que la situation familiale favorise les mobilités géographiques en augmentant ou en diminuant la durée du séjour dans le lieu de travail agricole selon que la famille soit présente ou non dans la zone. Le chef de famille installé seul a tendance à se rendre plus fréquemment chez lui que celui qui est installé avec sa famille.

Rapports avec le lieu d'origine

Les activités rizicoles dans la vallée permettent de couvrir une partie ou la totalité des besoins en riz de la famille d'origine. Ce besoin d'autoconsommation est ce qui motive véritablement bon nombre de Mourides. Cela se justifie par le nombre important de membres de leur famille et des *daaras* qui sont sous leur charge. La part destinée à l'autoconsommation est assez importante comparée aux autres exploitations. Elle varie entre 1 tonne à 30 tonnes selon que le producteur soit un chef de famille ordinaire ou un marabout. Par ailleurs, 38% des enquêtés ont déclaré avoir des activités agricoles dans leur lieu d'origine. Ils y combinent culture de rente (arachide) et cultures vivrières de subsistance (mil, maïs, sorgho) tout en possédant quelques animaux en élevage extensive. Le lieu d'origine est aussi un lieu prisé pour la commercialisation des produits agricoles.

Identification des exploitations agricoles mourides

Superficie agricole utile

Notre échantillon compte une superficie possédée totale de 4419 ha avec un minimum de 0,5 ha et un maximum de 850 ha. La Figure 3 décrit la répartition des enquêtés selon les superficies agricoles (SAU) exploitées.

Comme la Figure 3, notre échantillon est constitué majoritairement de petits

exploitants. Les individus exploitants des superficies supérieures à 50 ha représentent une minorité.

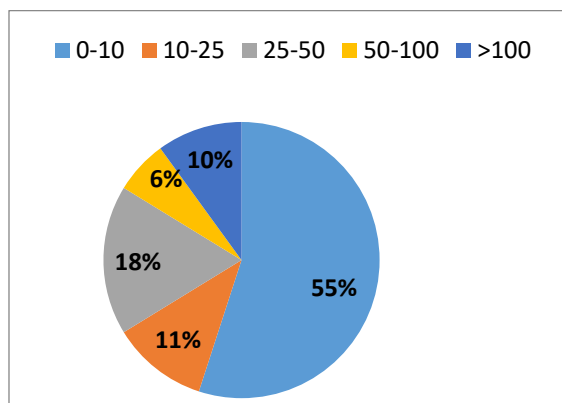


Figure 3 : répartition des enquêtés selon les superficies agricoles (SAU)

Structure foncière

Lors de nos enquêtes, nous avons répertorié 4 types de statuts fonciers chez les Mourides: les terres affectées par l'Etat, les terres louées, les terres achetées, les terres données par des marabouts en récompense à leurs *talibés*. Sur les 4419 ha que compte notre échantillon, 83% sont des terres affectées par l'Etat. L'achat et la location de terres sont pratiqués de façon marginale. Ils concernent respectivement 8% et 6% des terres. Enfin, 3% sont des terres cédées par des marabouts à leurs disciples.

Matériel agricole

Les exploitations agricoles mourides de la vallée sont en général sous-équipées. Souvent les producteurs ne possèdent qu'une motopompe pour l'irrigation. L'essentiel du parc de matériel agricole est détenu par les marabouts mourides qui possèdent les gros moyens de production (tracteur, moissonneuse batteuse, décortiqueuse, pulvérisateur...).

Main d'œuvre

La main d'œuvre des exploitations agricoles mourides est assez particulière. La nature de la main d'œuvre change selon que l'exploitation appartienne ou non à un marabout. Nous avons répertorié 19 exploitations appartenant à des marabouts. Dans ces exploitations, les ouvriers peuvent être regroupés autour de 3 types:

- Type 1: l'ouvrier est un *talibé* travaillant gratuitement pour le compte de son marabout.
- Type 2 : l'ouvrier est un ancien disciple libéré du *daara* par le marabout et repris par ce dernier en tant qu'ouvrier permanent dans l'exploitation.
- Type 3 : l'ouvrier classique qui est soit saisonnier ou permanent.

La main d'œuvre dans les exploitations des marabouts est constituée majoritairement des ouvriers de type 2. Ce qui montre que les marabouts mourides privilégient tout d'abord leurs disciples dans l'offre d'emploi. Ils ne font appel qu'aux ouvriers de type 3 qu'en cas de nécessité. Cette préférence est due à la fois à une relation de confiance et à la valorisation du savoir-faire déjà acquis. Dans les autres exploitations mourides, la main d'œuvre est comparable à celle qu'on trouve dans des exploitations classiques.

Diversité des statuts et activités des Mourides

Parmi les acteurs mourides de la vallée, nous avons :

- Les marabouts entrepreneurs ;
- Les *talibés* dans les *daaras* de productions agricoles ;
- Les ressortissants des *daaras* de production agricole.

Les activités agricoles des marabouts entrepreneurs

Ce groupe se particularise par l'importance de son investissement agricole. Il s'agit de gros propriétaires terriens qui grâce au pouvoir et à l'influence que leur confère leur statut de religieux, réussissent à étendre leurs superficies sur des centaines d'hectares. De plus, leur solvabilité auprès des banques leur assure d'importants crédits leur permettant de financer leurs activités. Ils représentent seulement 10% des individus de notre échantillon mais exploitent 71% des terres échantillonnées, soit une superficie 3143 ha. Les activités agricoles des marabouts comportent différents volets de diversification : riziculture, maraichage et élevage. La riziculture est le volet le plus important et comporte la production de riz de consommation mais aussi de semences de riz.

Les talibés dans les *daaras* de productions agricoles

L'une des plus spectaculaires manifestations sociales du Mouridisme est certainement l'attachement qu'ont les disciples vis-à-vis de leurs marabouts. Lorsque ces derniers migrent vers d'autres territoires, ils sont généralement escortés et accompagnés de leurs disciples. Les *talibés* vivent dans les *daaras* qui sont des concessions mises en place sur l'exploitation du marabout. Ils y sont chargés d'effectuer toutes les tâches productives.

La Photo 1 représente une photo prise sur un *daara*. On y voit les différentes concessions bâties sur une exploitation, où vivent des *talibés* dans des conditions précaires.

Dans chaque *daara*, les disciples sont subdivisés en un ensemble d'unités de production. Chaque unité de production comprend 10 personnes: le *dieuwgrigne*, le *dieuwgrigne* et 8 *talibés*. L'exploitation est divisée en petites parcelles d'une superficie de

10 à 15 ha, chaque parcelle étant gérée par l'unité de production à qui elle a été attribuée.



Photo 1 *Daara* de production agricole (Source: auteurs)

Les ressortissants des *daaras* pour la production agricole

Ils sont au nombre de 31 et représentent 39% de notre échantillon. Ce sont des individus ayant passé pour la plupart, les 20 premières années de leur vie dans le *daara*, au niveau de la production. A leur sortie des *daaras*, bon nombre d'entre eux choisissent de rester dans la vallée. Ils se convertissent en entrepreneurs et commencent à exploiter pour leur propre compte. Ils ont migré dans le delta, en tant que jeunes célibataires travaillant pour le compte du marabout. La plupart (86%) sont actuellement des chefs de familles.

Bien que représentant une part importante de notre échantillon, ils n'exploitent cependant que 7% des terres échantillonnées. 63% de ces ressortissants des *daaras* exploitent donc des terres ne dépassant pas 5 ha. L'exiguïté des superficies de leurs plantations témoigne du manque de ressources financières auquel font face ces Mourides à la sortie des *daaras*. Ayant passé toute leur vie à travailler pour le marabout, ils n'ont pas pu développer des activités économiques leur permettant de financer de grands projets.

Discussion

Cette étude a montré que la plupart des Mourides enquêtés sont des migrants qui se sont installés après 1986. Ceci est compréhensible vu que cette année marque une transition importante dans le contexte économique de la vallée. En effet, c'est en 1986 qu'a été mis en place le barrage de Diama qui a permis une mise en valeur de la zone, devenue plus attractive aux yeux des investisseurs mourides. Cependant, au-delà, des conditions édapho-climatiques favorables, il est clair que si la migration mouride connaît cette ampleur aujourd'hui, c'est que les Mourides ont l'assurance de trouver un foyer auprès des migrants qui les ont précédés. Cette forme de solidarité et de fraternité mouride est caractéristique des Mourides et s'observe même chez les migrants internationaux ; comme le souligne Bava (2005, p.105-122) «de nombreux chercheurs ont souligné la capacité des migrants sénégalais, membres de la confrérie mouride, à user de solidarités religieuses pour faire fonctionner un réseau économique international».

La présence de ces nouveaux occupants que sont les Mourides a généré de nouvelles façons d'occuper l'espace qui se sont répercutées sur la structure foncière des exploitations. Avec l'installation des marabouts, on assiste à l'émergence de macro exploitations qui s'étendent sur des centaines d'hectares. Jusqu'en 1987, la SAED était chargée de gérer de l'affectation des terres. Le premier critère entré en vigueur lors de l'octroi est le nombre d'actifs par surface aménagée qui tourne autour de 0,4ha/actif. La force du marabout est son nombre d'actifs importants constitué par ses *talibés*. En 1987, la gestion des terres est confiée aux communautés rurales. Pour l'obtention des terres, une demande est seule nécessaire. Elle

est adressée au conseil rural avec une priorité accordée aux résidents mais certaines demandes de « grosses pointures » (comme le cas des marabouts) sont défendues par les responsables de la communauté rurale.

Lors d'un entretien réalisé à Ross Béthioen 2017, l'ancien maire de la commune de Ross Bethio, nous explique :

« Les marabouts ont leur façon d'accéder à la terre grâce à leur puissance et leur influence. Rares sont les personnes qui peuvent manifester en public le refus d'une attribution foncière à un marabout à cause du pouvoir que lui confère le statut de religieux »

Les Mourides sont représentés ici comme des agents exogènes, capables de par leur pouvoir symbolico-religieux, de satisfaire leurs ambitions d'extension foncière. Les familles qui vivent dans la société locale sont mises en opposition avec des entités extérieures, puissantes pour lesquelles la satisfaction des intérêts propres constitue le premier objectif, quitte à procéder de manière injuste et à s'accaparer les terres.

Par ailleurs, la capacité d'extension foncière n'est pas la seule force des marabouts entrepreneurs. Dans leurs exploitations, s'est mise en place une véritable machine productive, constituée par les disciples, leur permettant de transcender l'obstacle majeur rencontré par la plupart des producteurs, à savoir le coût élevé de la main d'œuvre. Cependant, cette manière de travailler est perçue par certains autochtones comme un système économique fermé "mourido-mouride" dont ne profite pas réellement la population locale. Comme le souligne Sarr (2002), «l'essentiel des interactions économiques dans la confrérie se fonde sur les liens qui unissent les membres de cette confraternité ». Ainsi «l'économie mouride se caractérise par l'existence d'une solidarité

intra-confrérique» ; ceci explique pourquoi les marabouts préfèrent avoir recours à leurs *talibés* mourides plutôt qu'à d'autres ouvriers.

Dans le Mouridisme, religion, économie et politique sont étroitement liées. A Ross Béthio, bien qu'ils ne soient pas impliqués directement dans le champ politique local, les marabouts ont toujours des représentants dans les instances de décisions. Cela leur permet d'accroître leur pouvoir décisionnel et d'avoir une main mise sur leurs affaires locales. De plus, les marabouts sont souvent abordés par les politiciens pour renforcer leurs voix lors des élections. Lancés dans l'exploitation des terres, les marabouts deviennent des religieux locaux, ayant du pouvoir dans la gouvernance des affaires locales. Un pouvoir qui est d'ailleurs renforcé depuis que les marabouts se sont installés, car plus en plus de pères de familles voient leurs enfants rejoindre le rang des Mourides.

Nous avons noté l'existence dans la vallée de deux types de *daaras* agricoles mourides: des *daaras* dont la production est destinée à l'autoconsommation dont la rentabilité financière n'est pas le premier objectif recherché mais plutôt la satisfaction du besoin de l'autoconsommation. D'autres par contre ont pris une forme plus contemporaine et ont une visée économique bien affichée. Ces *daaras* s'occupent secondairement de l'enseignement religieux, comme le dit Copans (1980, p.225) «les conditions de vie et de travail sont telles que l'apprentissage coranique y est plus un vœu pieux qu'une réalité». Nous soulevons ici une contradiction entre les objectifs premiers (enseignement du coran) et les objectifs affichés du *daara*.

Conclusion

Les formes de mobilités mourides sont toutes le résultat de la transformation de la vallée qui

est devenue attractive comme zone recelant des ressources en eau et en terres exploitables valorisées par des aménagements hydro-agricoles modernes.

L'examen des activités agricoles des Mourides a montré une diversité de profils. Les marabouts apparaissent comme des acteurs dotés d'un pouvoir religieux et de moyens financiers qui leur assurent un important patrimoine foncier avec un volet de diversification leur permettant d'être présents sur toute la chaîne de la filière rizicole (vente de semences, aménagements, récolte, transformation, commercialisation). Leurs *talibés* constituent une main d'œuvre productive qui contribue à accroître la flexibilité et l'efficacité du système d'exploitation agricole. Les marabouts jouent un rôle non négligeable dans l'extension des superficies agricoles, la mise en valeur des terres et le développement de la filière rizicole.

A côté de ces marabouts dotés d'un capital financier et humain important leur permettant d'exploiter de grandes superficies, évoluent des exploitations plus modestes dirigées par d'autres Mourides. Il s'agit d'entrepreneurs formés par les ressortissants des *daaras*, mais aussi d'autres exploitants mourides venus de leur propre initiative. Ces derniers ne bénéficient pas nécessairement de l'influence et du pouvoir religieux des marabouts mais constituent néanmoins un groupe d'acteurs économiques non négligeable, compte tenu de leur importance numérique. A défaut de n'avoir pas beaucoup de terres à exploiter, ces jeunes entrepreneurs migrants s'insèrent dans des réseaux de distribution de produits agricoles ; ce qui leur permet de drainer de nouvelles sources de revenu. Ils sont novateurs et partagent ce lien communautaire avec le Mouridisme. En opposition à l'agriculture industrialisée des marabouts dotés de grands moyens de production, nous

avons des exploitations familiales comparables aux exploitations classiques des populations autochtones de la vallée.

Bien qu'ayant des moyens de productions très faibles, ces exploitations contribuent néanmoins à la satisfaction des besoins d'autoconsommation des familles et à la productivité du delta. Bien que le delta soit un lieu apparemment « étranger », les Mourides semblent avoir trouvé leurs repères et s'être intégrés dans ce nouveau contexte socioéconomique. Aujourd'hui la communauté mouride occupe une place non-négligeable dans l'agriculture et commence à constituer un levier important sur lequel l'Etat peut en partie s'appuyer pour atteindre les objectifs d'autosuffisance alimentaire auxquels il aspire.

Pour en savoir plus

Bava S, 2005. [Variations autour de trois sites mourides dans la migration](#). *Autrepart*, 4, 105-122.

Botazzi P, 2002. *Religion et agriculture: intégration d'une exploitation confrérique dans le contexte hydro-agricole de Boundoum*. Mémoire de Sociologie, Université Gaston Berger.

Chattou Z, 2015. [Regards critiques des jeunes Marocains sur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe](#). *Alternatives Rurales*, Hors- Série Jeunes Ruraux.

Chouquer G, 2010. [Morphologie agraire de la concession de la forêt de Mbéqué \(Sénégal, Kelkom Diaqa\)](#). Document non publié.

Cruise O'Brien D, 1970. [Le Talibé Mouride : La soumission dans une confrérie religieuse sénégalaise](#). *Cahiers d'études africaines*, 40, 562-578.

Diop D, 2008. [Accès à l'eau et agriculture dans la vallée du fleuve Sénégal](#). *Groupe d'étude et de recherche genre et sociétés*.

Ftouhi H, 2014. *Les jeunes dans le milieu rural: Quand les mobilités contribuent aux dynamiques locales, cas de la localité d'Ait Ali (Saïss)*. Mémoire de fin d'étude, Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.

Guèye C, 2002. *Touba. La capitale des Mourides*. IRD édition et Karthala.

Léricollais A, 1975. [Peuplement et migration dans la vallée du fleuve Sénégal](#). *Cahier Orstom, Série Sciences Humaines*, 12, 123-135.

Monteil V, 1962. [Une confrérie musulmane : les Mourides du Sénégal](#). *Archives de sociologie des religions*, 14, 77-102.

Rocheteau G, 1975. [Mouridisme et Economie de traite. Dégagement d'un surplus et accumulation dans une confrérie islamique au Sénégal](#). ORSTOM.

Sarr F, 2016. [L'économie relationnelle chez les Mourides](#). Touba Majalis.com. Consulté en novembre 2018.